



VERN-SUR-SEICHE



SCHWALBACH

N° 15 NOVEMBRE 1998

L'ASSEMBLEE GENERALE :
UN TEMPS FORT POUR FAIRE LE BILAN

* **1997/98 : Des actions qui ne se concrétisent pas !.** Heureusement, un déplacement des saxophonistes à Schwalbach en février et l'accueil de Die Bollen pour le 20e anniversaire des échanges avec les majorettes en mai ont permis quelques rencontres avec nos amis de Schwalbach car le voyage en Autriche programmé en avril, l'accueil d'une chorale pour les 10 ans du CENTRE d'ACTION MUSICALE en juin et le chantier jeunes en juillet n'ont pas pu se concrétiser.

* **1998/99 : Une volonté de faire aboutir de nombreuses actions.** Pour bien démarrer les échanges après l'Assemblée Générale du Comité qui s'est déroulée le 16/10/98, un groupe de 12 jeunes volleyeurs accompagnés de 4 adultes ont séjourné à Vern du 18 au 24 octobre. Ceux-ci ont été accueillis par l'USV et ont été hébergés au Petit Corcé. Dès le week-end suivant, du 23 au 25 octobre, une délégation municipale accompagnée de responsables d'associations répondirent à l'invitation de la municipalité de Vern (cf. compte rendu dans le bulletin municipal de novembre 98). L'assemblée générale et cet échange avec la municipalité furent l'occasion de présenter la liste des échanges et actions en direction de Schwalbach pour 1999.

- *Du 12 au 16 février 99, déplacement à Schwalbach à l'occasion du Carnaval.* Cette action, proposée en collaboration avec les majorettes, se déroulera pendant les vacances scolaires de nos enfants.
- *Le 6 mars 99, soirée Carnaval à Vern* avec si possible la participation d'un groupe de Schwalbach.
- On attend la participation des amis de Schwalbach à la Fête Communale le 9 mai, à la Fête de la Musique le 19 juin ou à Vern Volume qui se déroulera en octobre.
- *En juillet, un chantier jeunes* à Vern... ou à Schwalbach ?
- *Le 5 décembre 99, 10e anniversaire du Marché de Noël* avec la participation de commerçants de Schwalbach ?
- *Août 2000, participation à la Kermesse de Hülzwiller.*
- Mais également des échanges entre associations ont été évoqués et programmés.

* **Vers les pays anglophones, un élargissement de la recherche.** Les premiers contacts vers l'Irlande n'ayant pas abouti, la recherche va se poursuivre en direction de l'Irlande mais également en direction de l'Ecosse, du Pays de Galles et de l'Angleterre. Si ces personnes sont intéressées par cette recherche ou si vous avez des contacts dans ces pays, vous êtes invités à vous joindre à ce groupe de travail.

LE COMITE DE JUMELAGE

• **Un conseil d'administration de 16 personnes.**

- J. VAN NIEUWENHUYSE; Président
tél. 02 99 51 97 20
Almuth GIRAUD, Vice-Présidente,
Schwalbach
Laurence DANIEL, Vice-Présidente,
Pays anglophone
M. PERRON, S. BEAULIEU,
Secrétaire et Secrétaire adjoint
J. COMBOT, P. LERESTEUX,
Trésorière et Trésorière adjointe
Y. CAVACUITI, C. COMOLI,
L. FESTOC, C. GAUTHIER, B.
LEMOINE, E. POUTEAU,
J.C. SINEUX, M.C. MOYON,
A. SABLE membres et personnes
associées.

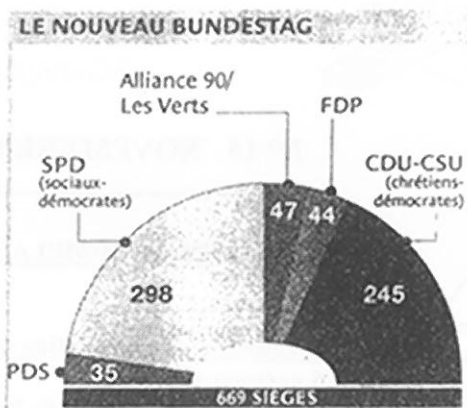
• **Des groupes de travail qui ont en charge une action plus particulière :**

préparation du Marché de Noël, de la Soirée Carnaval, des affiches... ont été constitués. Si vous souhaitez participer à l'un d'eux, vous êtes invités à vous signaler en téléphonant au siège du Comité ou à l'un des membres du Conseil d'Administration.

- **Une cotisation** pour donner des moyens d'action au Comité de Jumelage et pour montrer son adhésion aux échanges. Montant : 50 F par famille, 150 F par association.

A noter sur son agenda dès aujourd'hui :
Le SAMEDI 5 DECEMBRE, à partir de 14 h, MARCHÉ DE NOËL, Résidence Clos d'Orrière.
A NOËL, Concours des portes, balcons, maisons ou magasins décorés.
Du 12 au 17 FEVRIER 99 : Participation au CARNAVAL DE SCHWALBACH
SAMEDI 6 MARS 99 : SOIREE CARNAVAL à VERN

LES ELECTIONS AU PARLEMENT ALLEMAND



Le 27 septembre 98, 60,5 millions d'électeurs allemands étaient appelés à se déplacer pour élire leurs 669 représentants au Parlement, le Bundestag. Cet événement a été largement couvert par les médias en France qui ont publié tous les résultats et proposé de nombreuses analyses. Afin de mieux les comprendre, il nous est apparu intéressant de rappeler ici les principes de base de ce système électoral.

Le Bundestag est élu en combinant le vote à la majorité et le vote à la proportionnelle. La moitié des députés entrent au Parlement par élection directe dans leur circonscription, l'autre moitié après élection à la proportionnelle.

Chaque électeur a 2 voix (« Zwei Stimmen ») et doit cocher deux fois. Une première fois, il coche le nom d'un candidat de sa circonscription. Pour les habitants de Schwalbach, il s'agit d'une circonscription de Sarrebruck « Wahlkreis 245-Saarbrücken 2 » : c'est la 1ère voix « Erststimme ». Une seconde fois, il coche le nom d'un parti politique : c'est la seconde voix « Zweitstimme ». Les partis établissent des listes régionales dans chaque Land. En Sarre, Oskar Lafontaine conduisait par exemple la liste du SPD (Parti Social-Démocrate) dont il est aussi le Premier Secrétaire au niveau national. Il n'est pas non plus étonnant que le nom d'Helmut Kohl n'apparaisse pas sur la liste sarroise de la CDU (Union Chrétienne Démocrate).

La seconde voix est la plus importante des deux car le nombre d'élus pour un parti est déterminé de façon telle que le total des sièges (sièges directs + sièges de liste) corresponde à la répartition proportionnelle des secondes voix. De plus, pour qu'un parti soit représenté au Bundestag, il doit avoir obtenu au moins 5 % des secondes voix exprimées sur le territoire ou bien avoir emporté plus de 3 mandats directs dans une circonscription. Ceci explique que parmi les nombreux partis figurant sur le bulletin de vote, seuls 5 d'entre eux soient représentés au parlement : le SPD (Parti Social-démocrate), la CDU - CSU (Union Chrétienne Démocrate - Union Chrétienne Sociale), les Verts (Grüne), le FDP (Parti Libéral Démocratique), le PDS (Parti du Socialisme Démocratique, dont beaucoup de membres viennent du SED, l'ex Parti communiste de la RDA).

Suite à ces dernières élections qui ont vu la victoire du SPD, le nouveau Parlement a élu le mardi 27 octobre le chancelier qui avait été proposé au préalable par le Président de la République (en l'occurrence le Chrétien démocrate Roman Herzog) en fonction du résultat des élections. C'est ainsi que le Social-Démocrate Gerhard Schröder (candidat à la Chancellerie du SPD) a mis fin à seize années de l'ère Helmut Kohl.



J. Fischer, le leader des Verts, et G. Schröder : le « nouveau centre » promet beaucoup de changements, avant la formation du gouvernement.

Autre changement : le prochain Bundestag siègera à partir de cette nouvelle législature de 4 ans non plus à Bonn, mais à Berlin dans le célèbre bâtiment du Reichstag, témoin des heures glorieuses et tragiques de l'histoire allemande. C'est en effet dans cet édifice au fronton duquel se trouve l'inscription « Au peuple allemand » (Dem deutschen Volk), que fut proclamée le 9 novembre 1918 la République. Quelques décennies plus tard, en février 1933, il fut incendié, probablement par le fait d'un acte isolé, mais les Nazis en profitèrent pour faire arrêter les opposants à leur régime, interdire les journaux et suspendre nombre de droits civiques. L'édifice subit également des dommages importants dans la dernière phase de la guerre en 1945. C'est aussi devant le Reichstag que fut célébré le 3 octobre 1990 la réunification allemande et que le premier Bundestag panallemand s'y réunit pour sa séance constitutive le 20 décembre 1990.